



Agence internationale de l'énergie atomique
CIRCULAIRE D'INFORMATION

INF

INFCIRC/589

19 mai 2000

Distr. GÉNÉRALE

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS et

RUSSE

**COMMUNICATION DU 24 AVRIL 2000 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AUPRÈS DE L'AGENCE
INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE**

Le texte d'une communication reçue de la Mission permanente de la Fédération de Russie, transmettant une déclaration du Ministère des affaires étrangères de ce pays, est reproduit ci-joint pour l'information des États Membres.

Par mesure d'économie, le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur exemplaire en séance.

MISSION PERMANENTE DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

le 24 avril 2000

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de solliciter votre assistance pour la distribution aux États Membres, en tant que document d'information, de la déclaration ci-jointe du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie concernant la ratification, par la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

(signé) Valeri V. Loshchinin
Ambassadeur, Représentant permanent
de la Fédération de Russie auprès
des organisations internationales à Vienne

Pièces jointes : Déclaration du Ministère des affaires étrangères (version originale en russe,
traduction en anglais)

Son Excellence
Monsieur Mohamed ElBaradei
Directeur général
Agence internationale de l'énergie atomique
Vienne

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie concernant la ratification par la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires

La Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie a adopté, le 21 avril, à une écrasante majorité, la loi fédérale portant ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

La ratification du TICE par la Douma d'État confirme à nouveau la cohérence de la démarche de notre pays pour ce qui est de l'amélioration du régime de non-prolifération des armes nucléaires, du désarmement et du renforcement de la stabilité stratégique dans le monde.

La communauté des nations a parcouru un long chemin pour parvenir à l'interdiction complète des essais nucléaires. Près de 40 ans se sont écoulés entre le Traité de Moscou de 1963 bannissant les expériences nucléaires dans l'atmosphère, l'espace et sous la mer, et le TICE.

Outre que START II a été ratifié récemment par les deux chambres de l'Assemblée fédérale russe, en ratifiant le TICE, notre pays, en tant que grande puissance nucléaire, donne à la communauté mondiale la preuve de sa responsabilité et de sa volonté de se conformer à ses engagements en ce qui concerne le renforcement de la stabilité stratégique, la réduction des armes et le désarmement, notamment dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). À la veille de l'ouverture de la Conférence d'examen du TNP, il est nécessaire de souligner tout particulièrement que le TICE joue un rôle essentiel dans le renforcement du régime de non-prolifération des armes nucléaires.

Nous sommes convaincus que l'entrée en vigueur du TICE à une date rapprochée et l'adhésion de tous les pays à ce traité servent à la fois les intérêts nationaux de la Russie et ceux de l'humanité tout entière. Si les essais nucléaires sont complètement interdits et si tous les États qui ont les moyens de mettre au point des armes nucléaires adhèrent au Traité, toute tentative concernant la prolifération ou l'amélioration qualitative des armes nucléaires se heurtera à un obstacle insurmontable.

Nous engageons à nouveau tous les États qui n'ont pas encore signé ou ratifié le TICE à le faire dans les meilleurs délais, de sorte que les objectifs formulés dans le Traité deviennent très prochainement une réalité.

le 21 avril 2000